



Jeudi 11 mai 2017

ELECTIONS LEGISLATIVES 2017 : PREMIER TOUR DEPOT DES DECLARATIONS DE CANDIDATURE ET CAMPAGNE ELECTORALE

* DEPOT DES DECLARATIONS DE CANDIDATURE

La Préfecture informe les candidats aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017 que le dépôt des déclarations de candidature aura lieu :

Pour le premier tour :

- du lundi 15 mai au jeudi 18 mai 2017, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h
- le vendredi 19 mai 2017 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (dernier jour et heure limite)

Précision : l'ordre d'affichage des panneaux pour les candidats sera déterminé lors d'un tirage au sort le vendredi 19 mai 2017 à 19h30 à la préfecture.

Pour le second tour :

- le mardi 13 juin 2017, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Lieu de dépôt : Préfecture des Bouches-du-Rhône

Direction de l'Administration Générale

Bureau des Elections et des Affaires générales

Boulevard Paul Peytral (entrée rue Edmond Rostand) - 13006 Marseille.

Les déclarations de candidature devront être déposées personnellement par les candidats ou par leur remplaçant.

* CAMPAGNE ELECTORALE

La préfecture rappelle que la campagne électorale sera ouverte :

Pour le premier tour : du lundi 22 mai 2017 à 0h au samedi 10 juin 2017 à minuit.

Pour le second tour : du lundi 12 juin 2017 à 0h au samedi 17 juin 2017 à minuit.

Une notice à l'usage du candidat actualisée quotidiennement est disponible sur le site de la préfecture à la rubrique élections via ce lien.